

Partage

LE JOURNAL DES ACTEURS
DU SECOURS CATHOLIQUE À PARISHIVER
2019

#2

I COLÈRE SAINNE

Prendre la parole !

Yawovi, Sarah, Jean-Paul, Alice, Roméo, Valentina, Pauline, Boubacar et Élysée se retrouvent, une fois par mois, pour parler et s'engager ensemble. Ils témoignent ici pour mettre en lumière la vie de ceux qui sont en exil.

« Nous sommes tous acteurs, sans étiquette, pour défendre et promouvoir les droits humains des personnes migrantes. Tous ensemble, nous dépassons nos différences et cherchons à construire des actions pour changer les choses. Ces temps de travail sont un rendez-vous avec l'humanité. Remettre au centre du débat, l'individu en tant que personne et non comme groupe constitué, c'est là aussi notre volonté.

Comme le disait Aimé Césaire : **« Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche... Ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir »**. En effet, nous donnons la parole à ceux que l'on n'entend jamais. On doit prendre la parole pour rendre compte de ce que les gens ne voient pas. On ne peut pas vivre sans prendre conscience de ce qui se passe autour de nous.

Il n'y a pas que les États-Unis qui construisent un mur ! L'Europe aussi est en train de construire son mur avec l'Afrique. Un mur à 320 millions d'euros, pris sur l'aide au développement.

Les élections européennes arrivent à grands pas ; nous savons que nous avons un rôle à jouer. Nous sommes très inquiets sur la finalité du vote mais ce dernier est utile et nous souhaitons lui redonner tout son sens.

Si on regarde comment les institutions européennes sont gérées, on constate que notre témoignage n'est jamais pris en compte. Nous devons ainsi investir ces espaces pour prendre la parole et faire en sorte que les lois changent. Par exemple, dénoncer le règlement Dublin (cf. encadré pages suivantes), ou encore expliquer les conséquences des politiques européennes en Europe et hors Europe, uniquement traitées à travers le prisme sécuritaire. Les témoignages, les actions de mobilisation et de sensibilisation à venir sont nécessaires pour faire prendre conscience des problématiques existantes. N'oublions pas que si la plupart des personnes sont contraintes à quitter leur pays... ce n'est pas un choix ! »

I LE MOMENT EST VENU

Le moment est venu de bâtir des alliances de citoyens, d'organisations, d'associations, pour lutter contre les causes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion. Ce qui nous unit doit prendre le pas sur ce qui nous oppose ou nous divise. Le manifeste du Secours Catholique nous invite à nous rassembler :

bénévoles, SDF, migrants, travailleurs qui ne gagnent pas assez pour vivre. Le moment est venu, ensemble, nous serons plus forts et inventifs pour que chacun accède aux conditions d'une vie digne !

Pascal Bourgue,
président du Secours Catholique de Paris



Délégation de Paris

**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

« Je voulais rencontrer des Français, me faire des amis. »

Ibrahim* est né en 1990 dans le Darfour, au Soudan. Il est aujourd'hui bénévole au Secours Catholique.

« J'ai quitté le Soudan en 2009, avec mon oncle, à cause de la guerre, puis je suis parti en Libye. Je suis resté là-bas pendant cinq ans, j'ai créé ma petite entreprise. J'avais des machines pour trouver de l'eau dans le désert. En Libye, c'est facile de trouver un travail, on parle la même langue, il faut juste la pièce d'identité soudanaise, pas besoin de papiers.

Vers 2013, des personnes armées sont venues m'enlever mes machines en me disant : « Les machines sont pour les Libyens, toi tu n'es personne ! ». J'ai perdu mon travail. J'ai reçu beaucoup de menaces. Le gouvernement m'a enfermé en prison pendant une semaine, ils croyaient que j'étais un rebelle. En 2014, je décide de quitter la Libye. Je ne savais pas dans quel pays je voulais vivre, je voulais juste quitter ce pays. J'ai pris un bateau pour rejoindre la côte italienne. J'ai payé 1 500 dollars.

JE VOULAIS CHERCHER UN TRAVAIL EN FRANCE

Je suis arrivé à Paris en décembre 2014. Je suis arrivé tout seul à la gare de Lyon. Je ne comprenais pas la langue. J'ai rencontré un monsieur sénégalais, il parlait arabe. Il m'a dit d'aller à la Chapelle car il y avait un quartier de Soudanais. J'ai pris le bus, j'ai trouvé les Soudanais, ils vivaient dans des tentes, sous des ponts. C'était très difficile de les voir comme ça.

* Ce prénom a été changé.

Je pensais que c'était comme en Libye. Je demandais aux restaurants, aux chantiers... mais on me répondait : « Il te faut des papiers ». Je ne savais pas ce que c'était. Ils me disaient : « Tu n'as pas le droit au travail sans papiers ». J'ai compris que je ne pouvais pas travailler avec ma seule carte d'identité soudanaise.

J'ai fait ma demande d'asile à Bobigny. Il a fallu presque deux ans pour obtenir mon statut de réfugié. J'avais une aide financière mais pas d'hébergement. Pendant deux ans, je vivais à la Chapelle, dans des squats à Dijon... un peu partout mais toujours à la rue. Je vendais des vêtements illégalement sur des marchés pour avoir un peu d'argent et manger.

Mon statut de réfugié obtenu, j'ai cherché du travail mais on me disait toujours : « Ce n'est pas possible ». On me demandait de l'expérience, on disait que je ne parlais pas bien français.

TISSER DES LIENS

Je voulais rencontrer des Français, me faire des amis mais c'était trop dur. Je trouve que les Français sont fermés.

Je vais au Café de rue animé par le Secours Catholique depuis mon arrivée à Paris. J'y vais pour rencontrer des personnes, pour parler en français, pour discuter. Ça m'aide à améliorer mon français. Là-bas, je retrouve mes amis. »

« Travailler, c'est la liberté. »

Jean-Paul est né au Mali. Il vit en France où il a trouvé un travail au noir. L'an dernier, pour le Secours Catholique, il a témoigné auprès d'un député pour que la loi facilite la mobilité en Europe pour les personnes ayant eu l'asile dans un autre pays d'Europe et qu'elle favorise l'accès au travail.

« J'ai passé un an et demi en Italie, là où ma demande d'asile a été acceptée. La langue, on ne comprend rien, on est complètement perdu quand on arrive. En plus, il n'y a pas de travail en Italie, même les Italiens quittent leur propre pays, mais pour eux c'est plus simple. Moi, je croyais que l'Union européenne était comme un seul pays.

J'ai étudié la mécanique, je peux travailler. J'ai eu des propositions d'emplois en France mais avec ma demande d'asile italienne, ce n'est pas possible.

Je veux pouvoir vibrer. J'ai la force et la santé mais je ne peux pas travailler. Je n'ai pas envie d'aller sur le mauvais chemin. J'ai fait une

L'INFO EN PLUS

Le règlement Dublin III, signé en 2013, entre les pays membres de l'Union européenne, délègue la responsabilité de l'examen de la demande d'asile d'un réfugié au premier pays qui l'a accueilli. Ainsi, un réfugié entré sur le territoire européen par l'Italie, et ayant continué sa route jusqu'en France, ne peut demander l'asile en France. S'il enregistre sa demande en préfecture, il sera automatiquement placé en « procédure Dublin » et renvoyé dans le pays d'entrée, en l'occurrence l'Italie, afin qu'il traite sa demande d'asile. C'est ce qu'on appelle un « dubliné ».

demande en France, un pays où je comprends la langue. Ma demande a été refusée et maintenant je dois quitter ma chambre. C'est dur. Travailler, c'est la liberté. »

« J'ai l'impression qu'on ne veut pas de moi. »

Originaire du Togo, aujourd'hui bénévole, Yawovi étudie la philosophie politique et éthique en France depuis 2015. Révisions, mémoire, jobs étudiants et... renouvellements de titre de séjour.

« Suite à mes études au Togo, j'ai décidé de poursuivre mon master en France. Mon frère m'a aidé à partir. Il a dû emprunter environ 8 000 € pour payer la caution bancaire : condition obligatoire pour le visa. Il me fallait aussi une attestation d'hébergement en France.

AOÛT 2015 - AOÛT 2016

Premier titre de séjour : dès mon arrivée, il fallait que j'envoie un papier à l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) pour justifier de mon arrivée en France et obtenir un rendez-vous. J'ai eu une visite médicale obligatoire et ensuite on m'a donné mon premier titre de séjour d'un an.

AOÛT 2016 - AOÛT 2017

Deuxième titre de séjour : je devais aller à la préfecture de Cergy pour renouveler mon titre de séjour. Mon dossier a été déposé à Cergy, j'avais mon récépissé et je devais attendre trois mois pour obtenir mon titre de séjour.

J'ai déménagé entre-temps à Tremblay. Je pensais que la préfecture du 95 allait transférer mon dossier à la préfecture du 93, mais il a fallu que je refasse un dossier là-bas. J'ai finalement obtenu un titre de séjour en avril 2017, valide d'août 2016 à août 2017.

Du coup, trois mois après, il fallait de nouveau tout recommencer.

ET DANS LA VIE DE SÉGOLÈNE, DONATRICE

« J'ai fait une année d'études en Turquie. Je n'avais pas de visa étudiant, juste un touristique. Je devais sortir de Turquie tous les 3 mois et rentrer à nouveau. Je n'ai jamais eu de problèmes. »

AOÛT 2017 - AOÛT 2018

Troisième titre de séjour : je voulais faire une thèse, mais entre les cours et le travail, je n'ai pas eu le temps de rédiger mon mémoire. Du coup, j'ai redoublé pour l'écrire.

DÉCEMBRE 2018 - DÉCEMBRE 2019

Quatrième titre de séjour : je me suis inscrit en thèse et j'ai obtenu un rendez-vous en janvier 2019. Actuellement, j'ai un récépissé et je récupérerai mon titre de séjour le 22 mars 2019.

En France, j'ai trouvé le même type de fonctionnement qu'au Togo. Avec du recul, j'ai l'impression qu'on ne veut pas de moi. »

ET DANS LA VIE D'ÉLISABETH, BÉNÉVOLE

« J'ai vécu trois ans aux USA et deux ans en Angleterre. C'est l'employeur de son visa de travail et moi je me suis occupée du visa pour la famille. Longue d'avoir tous les papiers à présenter au consulat ! Sur place, nous avons fait grande difficulté. En revanche, pour obtenir un numéro de sécurité sociale, rendez-vous nombreux. »

I L'ASILE EN FRANCE

0,2 % de la population européenne.

Soit 1,2 million, c'est le nombre de demandes d'asile reçues par l'Union européenne en 2015. Un tiers est formulé par des enfants qui demandent une protection.

En France, 80 075 demandes d'asile ont été enregistrées et seulement 31,3 % des personnes ont obtenu une protection en tant que réfu-

giées (25 064 personnes), soit 0,038 % de la population française. En comparaison, en pleine crise pétrolière de 1979, la France a accueilli 120 000 réfugiés « boat people » du Vietnam et du Cambodge.

Source : « *Lutter contre les préjugés sur les migrants* » édité par la Cimade.

I ET MOI ?

Pour agir avec les personnes qui vivent

la pauvreté, je m'investis dans le groupe d'action citoyenne pour défendre, avec les personnes étrangères, les droits fondamentaux.

Pour porter attention à l'humanité

de chacun, je passe mon dimanche après-midi avec les exilés pour jouer, discuter, se rencontrer.

Pour prendre le temps de la relation et

inscrire nos actions dans la durée, j'anime des cours d'alphabétisation ou de français langue étrangère pour favoriser l'intégration des personnes étrangères.

Pour agir en partenariat et en réseau,

localement et globalement, je m'engage dans une équipe d'accompagnement des migrants pour leur permettre d'accéder à leurs droits.

Je suis prêt à m'engager :

recrutementbenevoles.750@secours-catholique.org

Tél. 01 45 49 52 12

I CLIN D'ŒIL



« Ce que j'aime avec cette équipe, c'est qu'on ne voit pas la différence entre un bénévole, un migrant, un salarié... On est tous mis au même niveau avec le football. »

Khadija, coach de l'équipe de foot solidaire de Paris

© Matthieu Rosier/Secours Catholique

Partage est un journal édité par la délégation de Paris du Secours Catholique-Caritas France.

Ce numéro 2 a été écrit par Yawovi, Ibrahim, Margaux, Pauline...

Directeur de la publication : Pascal Bourgue

Rédaction : Marianne Le Gall, Margaux Mortureux, Pauline Saget, Bertha Kapche, Issam Zamouri, Sarah Capitant, Antoine Anquetil.

Coordination fabrication : Emmanuel Cauchois

www.lestyledelours.fr

Graphiste : Alexandra de Lagontrie - www.lasourisdanse.fr

Impression : Sipap-Oudin, sur papier 100 % PEFC (papier issu de forêts gérées durablement). Certification 10-31-3162.

Mars 2019.

I QUI A DIT ?

RECONSTITUEZ LE RENDEZ-VOUS DE YAWOVI À LA PRÉFECTURE

À la préfecture

- | | | | |
|----------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|
| 1. 10h30 | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | A. Prise de ticket |
| 2. 14h17 | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | B. Attente estimée |
| 3. 9h56 | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | C. Heure de passage |
| 4. 99 minutes | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | D. Attente réelle |
| 5. 261 minutes | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | E. Heure de rendez-vous |

Réponses : A3/B4/C2/D5/E1

I CHANGÉ !

« Depuis 8 ans, je suis bénévole dans une équipe qui accompagne les personnes étrangères dans l'accès à leurs droits sur le nord de Paris. Autrefois, je donnais des cours de français. Je me suis vite aperçu que les personnes avaient beaucoup de difficultés avec leurs papiers. Une fois à la retraite, j'ai pu mettre mes compétences juridiques au service de cette activité.

À la Chapelle, je reçois les personnes étrangères sans papiers, j'examine leur situation administrative et je regarde leur possibilité d'être régularisées par rapport aux conditions posées par la loi.

S'il y a une possibilité de régularisation, on constitue un dossier, on accompagne les personnes à la préfecture pour faire leur demande de carte de séjour et on les suit jusqu'à la délivrance de la carte de séjour. En cas de rejet de la préfecture, suivi d'une obligation de quitter le territoire français, on prépare un dossier d'aide juridictionnelle pour arrêter les délais de recours. Avec l'aide d'un avocat, on prépare le dossier sur le fond pour le tribunal administratif.

Depuis 8 ans, je rencontre quotidiennement des gens très intéressants, de diverses cultures, qui ont des parcours qui méritent d'être connus. Je fais tout mon possible pour faciliter leur intégration. Par exemple, j'aime apprendre quelques mots dans la langue maternelle des personnes. Connaissant quelques mots d'arabe, cela permet de faciliter le contact et de montrer à la personne qu'elle est accueillie et écoutée. »

Jean-Michel,

responsable d'une équipe qui accompagne les personnes étrangères dans l'accès à leurs droits.

I Partage AUGMENTÉ



Retrouvez le podcast *Une heure pour apprendre le français*, les témoignages complets de Yawovi, Ibrahim et les autres sur le site paris.secours-catholique.org



Délégation de Paris

**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**